# REPONSES DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT AUX QUESTIONS DES SENATEURS SUR LA GESTION DE LA PANDEMIE DE LA COVID-19

# Honorable Président du Sénat,

#### Honorables Membres du Bureau du Sénat,

#### Honorables Sénateurs,

Conformément au délai qui m'a été accordé à l'issue de la séance de la question orale avec débat, du jeudi 21 mai 2020, je reviens ce jour devant votre auguste Chambre pour répondre aux préoccupations soulevées par les Honorables Sénateurs.

Mais avant toute chose, permettez-moi de remercier très sincèrement tous les Honorables Sénateurs qui ont pris part à cet exercice républicain prévu par l'Article 138 de notre Constitution.

Je voudrais en cette même occasion adresser toute ma reconnaissance aux Honorables Sénateurs qui, à la suite de leur collègue Jean BAKOMITO GAMBU, ont bien voulu porter à haute voix les inquiétudes légitimes du peuple congolais au sujet de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de ses effets sur les différents secteurs de la vie nationale.

Au cours de la séance précitée, nous avons été sollicités, ensemble avec les ministres et les autres personnalités qui m'ont accompagné, par diverses et pertinentes questions qu'il convient de regrouper commodément en quatre aspects :

- 1) Des questions qui relèvent de la gestion de l'épidémie de la COVID-19 elle-même ;
- 2) Des questions à caractère juridique et sécuritaire ;
- 3) Des questions liées à la reprise éventuelle des cours ; et
- 4) Des questions d'ordre économique.

S'agissant d'abord de la gestion de l'épidémie de la COVID-19, les Honorables Sénateurs LUESE, AGITO, MUTOMBO et LUKENGE ont bien voulu exprimer leurs préoccupations sur *l'efficacité de la stratégie de communication* déployée depuis l'enclenchement de la crise sanitaire.

Il est bien évident que la prévention, donc la sensibilisation, demeure la principale arme de lutte contre la COVID-19. L'enjeu de la stratégie de communication renvoie ici essentiellement au changement des comportements, c'est-à-dire la possibilité, pour nos populations, d'adopter les mesures barrières recommandées.

La crise sanitaire actuelle exige une stratégie cohérente d'engagement politique et communautaire. Savoir ce que nos compatriotes se représentent à propos de la maladie, aurait été le préalable aux réponses communicationnelles appropriées.

Mais la COVID-19 a surpris tous les pays du monde, et chaque gouvernement a appris à adapter ses stratégies au fur et à mesure des actions. De la même manière, notre stratégie de communication a été affinée avec des apports des experts du Ministère de la Santé et de celui de la Communication et Médias, dans une vision non seulement de stratégie médiatique appropriée mais aussi de développement des réseaux et des relais communautaires et de proximité.

Malgré des résistances observables dans certaines communes populaires, force est de constater que la prise de conscience se développe de plus en plus.

Les Sénateurs LUESE, MUTOMBO, MUYUMBA et MOLISHO se sont interrogés sur le bien-fondé de continuer à maintenir *le confinement actuel de la commune de la Gombe*. Pour rappel, ce confinement est consécutif au contexte qui a prévalu à l'apparition du premier cas confirmé de la maladie de COVID-19 dans notre pays. Considérée initialement comme l'épicentre de la maladie à coronavirus, la commune de la Gombe demeure cependant un centre névralgique des affaires. Incessamment, son déconfinement, à la fois progressif et ordonné, concernera des branches d'activités autres que les banques et les épiceries.

La problématique des tests et des dépistages a été aussi au centre des préoccupations relatives à la gestion de l'épidémie de la COVID-19. Je dois à ce sujet remercier les Sénateurs NGONDA, KUNDIANZA, MOLISHO, MUKALAY et VUNABANDI d'avoir expressément rappelé l'urgence de la décentralisation des tests.

Pour comprendre la problématique des tests, il faut rappeler que l'INRB est le Laboratoire national de Santé publique chargé de la surveillance des maladies endémiques et épidémiques. A cet effet, depuis 1998, il a créé des laboratoires de référence nationale avec l'aide des partenaires pour la surveillance de la poliomyélite, la rougeole, la fièvre jaune, la variole de singe et les fièvres hémorragiques virales comme Ebola.

En 2005, l'INRB a monté un laboratoire spécial pour la surveillance des maladies respiratoires, sur l'étendue du territoire national. Dès l'annonce de l'émergence de la pandémie de la COVID-19, l'INRB, par anticipation, avait envoyé le responsable du laboratoire des maladies respiratoires en formation à l'Institut Pasteur de Dakar. C'est grâce à cette anticipation que l'INRB a été en mesure de diagnostiquer le premier cas de COVID-19 à Kinshasa, le 10 mars 2020.

Bien que prévu dans notre plan stratégique de la riposte, la décentralisation immédiate n'était pas possible, car l'équipement de diagnostic de l'INRB n'était pas transférable sur d'autres sites. En outre, les réactifs de biologie moléculaire pour le diagnostic ne convenaient qu'aux équipements high-tech de l'INRB.

Dès la semaine prochaine, les tests de diagnostic et de dépistage seront décentralisés, le Gouvernement ayant en effet acheté plus d'un million de tests rapides et les cartouches GEnXpert sont également disponibles pour un diagnostic plus large dans le pays.

A Kinshasa, il est prévu un laboratoire COVID-19 aux Cliniques universitaires, à la Clinique Ngaliema, au Centre hospitalier de Monkole, à l'hôpital de l'Amitié Sino-Congolais de Ndjili et dans certains hôpitaux privés de la ville. Dans les provinces, la priorité est donnée au Kongo-Central, au Haut-Katanga, au Nord et au Sud Kivu, au Kwilu et en Ituri.

Il sied de signaler, pour l'information du Sénateur VUNABANDI, que l'installation du laboratoire COVID-19 récemment réalisée à la Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa a coûté près de 750.000 \$, y compris les réactifs.

# Honorable Président du Sénat, Honorables membres du Bureau du Sénat, Honorables Sénateurs,

D'autres questions, posées par l'Honorable Sénatrice KUNDIANZA ainsi que par les Honorables Sénateurs ETUMBA et VUNABANDI ont porté sur *l'implication et l'apport du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique dans la lutte contre la pandémie*.

Je me dois d'informer votre auguste Chambre que mon gouvernement à travers le Ministère précité a pris diverses initiatives. Parmi lesquelles, il y a la mise en place d'une Commission Scientifique d'appui à la riposte, qui a produit un rapport avec des recommandations utiles et précises, sur la prévention, sur la recherche des méthodes alternatives d'appui à la prise en charge, ainsi que sur le dépistage et sur les informations stratégiques. Les détails relatifs à ces recommandations sont consignés dans un rapport disponible à la Primature.

Aussi, lors de sa 31<sup>ème</sup> Réunion du 15 mai dernier, le Conseil des Ministres a-t-il instruit le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique de réunir autour de lui le Comité

Scientifique, le Secrétariat Technique et la Task Force en vue d'harmoniser les recommandations des scientifiques.

Le rôle du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, dans l'autonomie stratégique de la lutte contre la COVID-19, tient de la valorisation des résultats de nos chercheurs. Des séances de travail ont permis de mettre en place un « Pool Scientifique National » à travers lequel il va désormais piloter et coordonner toutes les recherches scientifiques et technologiques venant aussi bien en appui à la riposte de la COVID-19 qu'à la gestion des conséquences multisectorielles pendant et éventuellement après cette pandémie.

Toujours en rapport avec la gestion épidémiologique, les Honorables Sénateurs ILANGA, MUYUMBA et MUTOMBO ont souhaité avoir de notre part des éclaircissements sur *les conditions générales de la mise en quarantaine des passagers après leur arrivée à l'aéroport de Ndjili*. Sur le sujet, il a été fait cas du vol Air France dont les passagers n'auraient pas subi la mesure de la quarantaine.

Rappelons d'abord la procédure en la matière : toute personne entrant dans notre territoire est soumise aux contrôles d'usage sous la surveillance des agents du Programme national de l'Hygiène aux frontières. Le Gouvernement imposait la mise en quarantaine dans des hôtels pendant 14 jours. Vous aviez suivi, Honorables Sénateurs, ces opérations complexes d'hébergement et de prise en charge globale.

Dans la perspective des retours massifs de nos compatriotes au pays, nous avons évolué dans la méthodologie. Pour les compatriotes revenus au pays par le vol Air France évoqué, le Gouvernement a mis en place désormais un mécanisme de suivi et d'isolement volontaire à domicile, sous le contrôle des équipes de riposte du Secrétariat Technique.

Dans la foulée, l'Honorable Sénatrice AGITO voulait savoir, au regard du nombre élevé des cas confirmés, où sont gardés tous ces malades. Il est un fait que, dans notre pays, et sans doute ailleurs en Afrique subsaharienne, 85% des cas développent une forme bénigne de la maladie sans complications respiratoires. Ils sont isolés à domicile et avec ou sans chloroquine. Ils récupèrent leur santé. Le seul conseil que le médecin leur donne, c'est de boire beaucoup d'eau et de se reposer.

C'est dans ce contexte qu'il faut sans doute replacer la déclaration du Professeur MUYEMBE faite dans une émission de la RFI sur la COVID-19 en Afrique, au cours de laquelle le

scientifique tentait d'expliquer les faibles taux de morbidité et de mortalité en Afrique.

Dans notre pays, les malades présentant les formes modérées et graves de l'épidémie de COVID-19 sont pris en charge dans les formations médicales retenues à cet effet.

#### Honorables Sénateurs,

Y a-t-il un vaccin contre la COVID-19? Qu'en est-il des protocoles qui sont cités tous les jours dans les médias? Qu'en est-il de la solution malgache, qui a bénéficié de la participation de notre compatriote le docteur MUNYANGI? C'est la substance des questions des Honorables Sénateurs MAKILA, KUNDIANZA et MANGYADI.

Sur le sujet, le rôle méthodologique et stratégique du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique est de premier plan.

D'une part, il a orienté tous les projets de protocoles reçus au Comité Multisectoriel de Lutte contre la Pandémie de la COVID-19 via le Comité d'Éthique, en vue éventuellement de procéder aux essais cliniques. D'autre part, ce Ministère encadre les chercheurs qui vont, après concertations, procéder à la mise en

commun de leurs résultats de recherche pour convenir d'un protocole unique de traitement de la COVID-19.

Sur la base des informations techniques fournies au Gouvernement, il existe actuellement dans le monde huit candidats vaccins contre la COVID-19. Chez nous, un protocole unique est enfin prêt et sera soumis bientôt au Comité éthique national et aux autorités réglementaires afin d'obtenir l'autorisation des essais cliniques sur les différentes préparations proposées par les chercheurs congolais et étrangers.

Concernant le protocole malgache appelé Covid-Organique, l'INRB a reçu en don un lot important de cette solution des mains du Président de la République. Il s'agit de 800 doses curatives et de 400 doses préventives de Covid-Organique. Le produit malgache sera utilisé d'abord comme une étude. Un protocole vient d'être rédigé et partagé avec les scientifiques de Congo-Brazzaville. Le protocole sera soumis bientôt aux Comités éthiques des deux pays pour approbation avant des essais cliniques.

**Honorables Sénateurs**, comme vous le savez, en l'absence d'une solution définitive, nous n'allons pas recourir à des mesures supplémentaires, mais plutôt faire respecter les

différentes mesures sanitaires déjà mises en place, à savoir le lavage fréquent des mains, la distanciation physique et le port généralisé et obligatoire des masques en public. A ce propos, les Honorables Sénateurs AGITO, ETUMBA et MOLISHO ont voulu savoir la nature exacte de l'opération des 15 millions de masques que votre Gouvernement entrevoit de faire fabriquer.

Ces masques sont destinés prioritairement aux couches les plus défavorisées. La fabrication de ces masques va s'effectuer dans la plus grande transparence, non seulement dans le respect des normes hygiéniques et médicales, mais aussi dans le respect des normes de passation des marchés publics. En cette période de ralentissement des activités économiques, nous allons privilégier les opérateurs locaux afin de soutenir l'entreprenariat national.

# Honorable Président du Sénat,

Honorables membres du Bureau du Sénat,

# Honorables Sénateurs,

**S'agissant des aspects juridiques et sécuritaires**, qui ont fait l'objet des préoccupations soulevées par votre auguste Chambre lors de la séance du jeudi 21 mai dernier, il y a lieu de citer notamment *l'absence de loi sur les mesures d'application de* 

*l'état d'urgence*, soulignée par les Honorables MUTOMBO, MUYUMBA et MANGYIADI.

C'est pour préserver la vie des Congolais que le Chef de l'État a agi, dès les premiers cas signalés, face à cette farouche urgence sanitaire que représente la COVID-19, en proclamant l'état d'urgence sanitaire suivant l'ordonnance n° 20/014 du 24 mars 2020.

Dans son arrêt du 13 avril 2020, la Cour Constitutionnelle, siégeant en matière de contrôle de constitutionnalité, avait déclaré conforme à la Constitution ladite ordonnance. Ceci n'enlève en rien la pertinence de la préoccupation des Honorables Sénateurs sur la nécessité de la Loi relative aux modalités d'application de l'état d'urgence. Un projet de loi dans ce sens est en élaboration, que le Gouvernement entend déposer au bureau de l'une ou l'autre chambre législative dans les meilleurs délais.

Pour sa part, au chapitre sécuritaire, l'Honorable Sénatrice KUNDIANZA a constaté qu'après l'arrestation de Monsieur Zacharie BADIENGISA, dit NE MWANDA NSEMI, *190 adeptes de BUNDU DI MAYALA ont été transférés dans le Kongo Central sans mesures spécifiques et appropriées dans le contexte de la crise* 

sanitaire actuelle. Y aurait-il un quelconque lien entre cet événement et l'augmentation des cas de malades confirmés, observée depuis lors dans cette province ?

Il me revient du Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières que les adeptes de NE MUANDA NSEMI, arrêtés le 24 avril 2020, ont été acheminés par la Police, chacun dans son territoire d'origine du Kongo Central. Les opérations se sont déroulées dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, surtout lors de leur passage aux deux points de contrôle installés de part et d'autre de la frontière Kinshasa-Kongo Central.

Les Honorables BULANSUNG et MOBUTU ont bien voulu savoir si, à la mi-juin, nos frontières seront rouvertes à la suite de la réouverture des vols internationaux annoncée par des pays européens.

Sur cette question, en attendant que le Conseil des Ministres s'y penche formellement, les seuls vols autorisés demeurent ceux liés au rapatriement de nos compatriotes qui sont bloqués en dehors du pays, et au rapatriement des citoyens étrangers bloqués dans notre pays.

Enfin, les Honorables Sénatrices LUKAMATA et MIKOMBA ont appelé à la nécessité de procéder au désengorgement des prisons afin de prévenir la propagation éventuelle de la COVID-19 en milieu carcéral.

Sur cette problématique, il y a lieu de rappeler, comme chacun a eu à le constater sur les écrans de la télévision, que le processus de désengorgement des prisons a commencé sur l'ensemble du territoire national, bien avant la crise sanitaire actuelle. Avec l'avènement de la COVID-19, le désengorgement se poursuit pour s'appliquer à plusieurs groupes à la fois, mais de manière ordonnée et dans le strict respect des modalités fixées par les parquets.

La nature même des infractions commises par les détenus limite les cas admissibles à la libération. Sont ici exclus de toute possibilité de libération, en ce qui concerne notamment les infractions de sang, les viols sur mineurs d'âge, les atteintes à la sécurité nationale.

Au regard de la recrudescence du terrorisme urbain, l'Exécutif qui ne dispose que d'un pouvoir d'injonction sur le Judiciaire, se trouve devant un choix cornélien qu'il doit malheureusement opérer, du fait de la COVID-19, entre l'obligation de protéger la population et la nécessité de réincarcérer des criminels en cas de récidive.

#### Honorables Sénateurs,

Pour clore tout à fait mon propos sur les aspects de gestion épidémiologique de la crise, je vais relever des questions plus ponctuelles, liées à l'actualité médiatique. *La prétendue affaire de monnayage des cadavres de la COVID-19,* bruyamment soulevées par les réseaux sociaux, a défrayé la chronique même au-delà des frontières nationales. La question a été rappelée notamment par le Sénateur MANGYIADI.

C'est pour moi l'occasion d'interpeller la responsabilité des usagers des réseaux sociaux, toujours en quête du sensationnel, alors que les moments que nous traversons sont d'une extrême gravité. Faut-il vraiment rappeler que l'objectif du Comité Multisectoriel de la Riposte est de faire baisser la létalité ?

Les résultats de nos efforts sont probants : on est parti de près de 12 %, en mars dernier, pour arriver à 4 % de mortalité aujourd'hui. Pourquoi alors le pays achèterait-il des cadavres pour augmenter le nombre des décès COVID-19 ?

Cela étant, **Honorables Sénateurs**, je voudrais plutôt aborder maintenant un troisième volet de vos préoccupations qui est

digne d'intérêt pour la majorité des parents que nous sommes, à savoir : **le volet relatif à la reprise des écoles**.

Comme vous le savez, en matière de santé publique, la prévention est le moyen le plus approprié pour protéger la population. Le Président de la République avait pris, en mars dernier, la décision de fermer les écoles, y compris dans les provinces non infectées. En effet, 19 de nos provinces ne sont pas touchées par la pandémie. Le Gouvernement poursuit la réflexion sur la réouverture des écoles, avec le Secrétariat technique de la riposte et les partenaires éducatifs, parmi lesquels les associations des parents.

Au moment où la courbe de la progression de la pandémie est encore ascendante, dans les provinces infectées, la responsabilité nous oblige à observer la plus grande prudence. Une autre réflexion est en cours sur la possibilité d'autoriser la tenue des examens juste pour les classes terminales de 6ème secondaire et primaire. Et toujours dans le strict respect de la distanciation physique et des mesures de prévention. Mais tout cela est fonction de l'évolution de la pandémie.

En ouvrant les écoles, nous devons en effet nous assurer que toutes les dispositions nécessaires sont prises pour éviter l'expansion de la maladie dans la frange la plus nombreuse de notre population. Je veux évidemment parler de nos enfants, avenir de notre pays.

**S'agissant du volet des questions d'ordre économique**, je relève que cinq thématiques importantes ont fait l'objet des préoccupations de cette auguste Chambre.

En premier lieu, l'Honorable Sénatrice LUESSE s'est intéressée à la question de connaître *les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir le petit commerce, notamment celui des petits restaurateurs et des « malewa » qui ont perdu leur capital.* En somme, cette préoccupation évoque la situation de la plupart des ménages évoluant dans le secteur informel.

De manière plus générale, ce qui est prévu, dans le troisième axe du Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de COVID-19, c'est le soutien aux populations à travers des mesures et actions devant préserver le pouvoir d'achat des ménages, leur garantir un accès acceptable à l'alimentation et aux utilités publiques. Cet axe représente 53 % du coût estimé du Programme en 2020.

Dans la même veine, en réponse à la préoccupation de l'Honorable Sénatrice BULANSUNG, le Gouvernement entend

aider les Petites et Moyennes Entreprises par le biais du FPI qui retient une enveloppe de 10 millions de dollars américains pour le financement des projets ayant trait à l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique et chimique, ainsi que l'appui à la commercialisation et la maintenance à des taux d'intérêt concessionnels.

En deuxième lieu, *la question de la pression fiscale et son incidence budgétaire* a fait l'objet des préoccupations particulièrement des Honorables Sénateurs MUTOMBO et MATATA.

Voulant comprendre le niveau des assignations prévues dans le Collectif budgétaire en préparation, le Sénateur MUTOMBO attend du Gouvernement de faire *une claire distinction entre la part de la baisse des recettes budgétaires due à la contreperformance des régies financières et la chute des recettes qui serait liée aux effets de la pandémie du Coronavirus.* 

Il est vrai que la baisse des recettes à partir du mois de mars s'explique essentiellement par des mesures d'atténuation des effets négatifs de la COVID-19 pour le soutien de l'offre et le bien-être des ménages par le biais de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et redevances sur l'importation et la vente

des intrants et produits pharmaceutiques, ainsi que la suspension durant une période de trois mois de la perception de la TVA sur la vente de produits de consommation de masse.

La baisse du taux de mobilisation des recettes des deux premiers mois de 2020 résulte de la baisse dans l'effort de mobilisation et de la surestimation des prévisions budgétaires. Les prévisions du Collectif budgétaire que vous allez bientôt examiner seront plus rigoureuses et seront accompagnées des réformes et mesures concrètes en vue de la maximisation des recettes pour le reste de l'année.

C'est ici l'occasion d'examiner l'assertion de l'Honorable Sénateur MATATA selon laquelle : *la crise économique née de la crise sanitaire due à la pandémie COVID-19 risque de se poursuivre en 2021, et partant les difficultés budgétaires actuelles*. Et pour cause, l'impôt sur les bénéfices a pour base de prélèvement les résultats de l'exercice précédent, c'est-à-dire l'exercice 2020.

Évidemment, la préoccupation du Sénateur MATATA s'inscrit dans le cadre de l'hypothèse forte de poursuite et de persistance de la situation actuelle intérieure et internationale. Dans ce cas effectivement, la crise économique va se poursuivre en 2021 avec accentuation des difficultés budgétaires.

Cependant, plusieurs observateurs avisés, au regard des mesures de déconfinement prises ou envisagées à travers le monde, relèvent que la situation économique internationale peut aller s'améliorant au deuxième semestre de cette année. Or, l'amélioration de l'environnement international constitue la principale impulsion de la reprise de notre économie, notamment à travers le regain de l'activité minière.

De ce fait, dans l'hypothèse d'un changement progressif de la situation intérieure et internationale, le climat des entreprises peut s'améliorer et partant leurs résultats. L'impôt sur les bénéfices professionnels se relèvera aussi.

Sans préjudice des hypothèses évoquées ci-haut, le Gouvernement attache une priorité particulière à la stabilisation macroéconomique et à l'amélioration du climat des affaires. De cette façon, les impôts résiduels sur les bénéfices, dans le premier cas, seront préservés. Dans le deuxième cas, l'encadrement pour la collecte des impôts sur les bénéfices sera assuré.

En troisième lieu, l'Honorable Sénatrice MUYUMBA attend du Gouvernement de clarifier *si toutes les provinces touchées par la COVID-19 bénéficient du Fonds de Solidarité Nationale contre la* 

COVID-19. Et quelle en est la répartition. Sans doute, comme son nom l'indique, ce Fonds a un caractère national. Dans l'ordonnance qui l'a institué, il est précisé que les moyens financiers à collecter serviront au financement des fournitures essentielles comme les équipements de protection individuelle et aux agents de santé qui sont en première ligne sur toute l'étendue du territoire national. La répartition d'un tel Fonds ne peut être arbitraire, elle va se décider et s'exécuter selon les besoin spécifiques ressentis par chaque communauté.

En quatrième lieu, *la question de reprise du travail et de l'activité, indépendamment de la taille des entreprises*, a fait l'objet de préoccupation notamment de la part de l'Honorable MUKALAY. Comme vous le savez, le dernier Conseil des Ministres a reconnu la nécessité d'une reprise graduelle de certaines activités économiques suspendues suite à la COVID-19, surtout dans certains secteurs porteurs comme les secteurs minier et manufacturier.

Enfin, en cinquième lieu, la question de l'appui des bailleurs de fonds s'est aussi invitée au débat. A ce sujet, l'Honorable Sénateur LUANDO a voulu avoir les détails sur *l'affectation de 132 millions de dollars destinés à la lutte contre la COVID-19*. Il est prévu que ce montant serve aux activités de prévention et

précaution, de sensibilisation et communication, aux tests et dépistages, ainsi qu'au renforcement des capacités de prise en charge, de recherche et essais cliniques et aux primes et collation du personnel soignant.

En réponse à la préoccupation de l'Honorable Sénateur MOLISHO, le montant de 47,5 millions de dollars américains, venant de Banque Mondiale, est un financement pour la « Préparation stratégique et la riposte à la Covid-19 ». Il est composé pour moitié d'un don approuvé le 6 avril 2020, et pour l'autre moitié d'un crédit approuvé en deuxième lecture par le Sénat le 21 mai dernier.

# Honorable Président du Sénat,

# Honorables Membres du Bureau du Sénat,

#### Honorables Sénateurs,

Voilà l'essentiel des éléments de réponse que j'avais à fournir aux préoccupations très pertinentes émises par certains d'entre vous, à la suite de la question orale avec débat que l'Honorable Jean BAKOMITO GAMBU a bien voulu m'adresser au nom des provinces que vous représentez.

Je sollicite votre indulgence si telle ou telle autre question a été omise par inadvertance.

En tout état de cause, j'ai pris la mesure des soucis que soulève la gestion de la pandémie COVID-19, et de votre détermination, affichée par vos judicieuses observations, à accompagner votre Gouvernement dans l'atténuation des effets négatifs de la COVID-19 sur la vie sociale et économique de nos populations.

Mon Gouvernement et moi, restons et resterons toujours en permanence ouverts à vos conseils et suggestions éventuels.

Je vous remercie.